

Dossier de mécénat culturel

Réalisation d'un film historique



Mesdames, messieurs, chefs ou responsables d'entreprise, nous sollicitons votre aide. L'atelier cinéma du collège Pierre Fouché d'Ille sur Têt a besoin de vous pour mener à bien la réalisation de son film historique de l'année 2011/2012 dont voici la présentation :

"Le verrou de pierre"

Juin 1639, l'armée française forte de 14 000 hommes et 2500 chevaux commandée par Henry II de Bourbon et le maréchal de Schomberg s'avance dans la plaine de Leucate pour conquérir la forteresse de Salses.

Située sur un axe de passage fréquenté dès l'Antiquité, aux limites des royaumes de France et d'Espagne, Salses a acquis une importance stratégique. C'est une formidable machine à résister, une forteresse unique en son genre, dernier avatar du château fort cherchant à s'adapter à l'artillerie la plus performante de l'époque, un piège redoutable qui verrouille littéralement la frontière.

A l'abri de ses murailles, les Espagnols attendent confiants. Les natifs catalans regarderont impuissants ce combat titanesque.

C'est cette histoire, racontée dans ses Mémoires par l'un de ses protagonistes, le lieutenant français Henry de Campion, qui sera le sujet de notre film.

Ce projet financé par l'inspection académique, la DRAC et le Conseil général des Pyrénées Orientales, est mené en collaboration avec Le Centre des Monuments nationaux avec qui notre collège a signé une convention.



Pourquoi nous aider financièrement ?

- parce que notre budget actuel, qui couvre l'intervention de notre cinéaste, l'encadrement des professeurs et une partie des déplacements, ne nous permet pas de faire fabriquer ou de louer les costumes et les accessoires (armes en particulier) dont nous avons besoin pour rendre crédibles nos images.
- parce que nous nous efforçons de valoriser dans nos films (voir ci-dessous notre bilan) le patrimoine local (ses sites et ses monuments, sa langue et son Histoire) et de faire connaître la richesse de notre région.
- Parce que notre film, s'il est mené à bien, sera diffusé à la fois autour de nous lors de séances pour les élèves et les parents, à la Forteresse de Salses pour les scolaires, mais aussi lors d'initiatives plus larges dans et hors notre région lors de concours ou de festivals (Couleurs Culture à Perpignan, Jeunes Regards en Languedoc Roussillon, etc.). Les spectateur verront alors grâce aux logos de nos mécènes dans le générique de notre film que le culture et le patrimoine est pour nous tous quelque chose de sérieux et de productif.
- Parce que, selon la loi n° 87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat. L'article 2-I, se référant à l'article 238 bis du CGI sur les dons faits par les entreprises, précise que *"les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés sont autorisées à déduire du montant de leur bénéfice imposable [...] les versements qu'elles ont effectués au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général ayant un caractère [...] culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique [...] ou à la diffusion de la culture [et] de la langue françaises"*

Signé : les 25 élèves de l'atelier Cinéma 2011/2012 et toute l'équipe pédagogique qui les encadre

Les projets menés à bien par l'atelier cinéma les années passées

2007/2008 : « **La Vénus d'Ille** » d'après la nouvelle de Prosper Mérimée (VO en Catalan, sous-titré en Français)



2008/2009 : « **La déchirure** », un film historique sur la guerre d'Espagne à partir d'une nouvelle écrite avec le CDDP (en Français)



2009/2010 : « **"La llegenda del cor menjat"** et **"Le château du cœur mangé"** d'après la légende du cœur mangé écrite par Guillem de Cabestany au 13ème siècle (en Catalan, sous-titré en Français et en Français)



2010/2011 : « **La révolte du sel** », film sur la résistance catalane à la ré-instauration de la gabelle à l'époque de Louis 14 (en Catalan, sous-titré en Français et en Français)



Ces films historiques, ainsi que d'autres de l'atelier, sont visibles sur Internet à l'adresse suivante : <http://ecrinet.net/projectibles/spip.php?rubrique237>

Les responsables du projet

Monsieur Miel, professeur de Français et animateur de l'atelier de pratique artistique cinéma du collège
03, rue de la Barrère
Ille sur Têt (66130)
Téléphone : 04 68 51 43 39
Courriel : mickmiel@club-internet.fr

Monsieur Bourdy, cinéaste, intervenant de l'association « l'œil écoute »
246, rue du jeu de Mail
30640 Beauvoisin
Téléphone : 06 61 55 20 83
Courriel : Oeil.ecoute@alicepro.fr

Monsieur Surjus, Principal du collège Pierre Fouché
2, rue du collège
66130 Ille sur Têt
Téléphone : 04 68 84 02 64
Courriel : ce.0660008A@ac-montpellier.fr

Pour toute information sur l'aspect administratif et comptable
Monsieur Faynot, gestionnaire du collège
2, rue du collège
66130 Ille sur Têt
Téléphone : 04 68 84 85 34